



Commune de Meroux-Moval Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 09 février 2021

Le Conseil Municipal de Meroux-Moval s'est réuni, en séance ordinaire, le mardi 9 février 2021, à 20 h 00, à l'ouvrage militaire (en raison de la distanciation nécessaire).

Membres présents : Nathalie BESSE, Emmanuelle BOHL, Emmanuel CABETE, Victor CABETE, Noémie DUBOST, Alain DUVERNOIS, Jean-Pierre GODEAU, Stéphane GUYOD, Christophe HENNY, Guy JACQUES, Delphine JEANBLANC, Christelle KLEIN, Michel LEBEUF, Brigitte MAGNIN, Sandrine MAGRIS, Marie MINGARDO, Agnès PARROT, Jean-Marc TOCHON et Jean-Marc WULLENS

Membre absent et excusé : aucun

Secrétaire de séance : Jean-Marc TOCHON

Les deux conseillers suppléants Jessica RICHERT et Rémi TOCHON sont présents.

En raison de la crise sanitaire, le public n'a pas été autorisé à assister à cette réunion du conseil municipal.

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le maire rappelle les délibérations prises lors de la séance du 17 décembre 2020.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

1) Délibérations

- a. Demandes de subventions : DETR, DSIL rénovation énergétique, GBCA Patrimoine (étanchéité du lavoir) + GBCA Plan Paysage (sentier communal rue des mésanges/rue de l'Épine)

Le maire propose de demander une subvention au titre de la DETR 2021 pour des aménagements de sécurité sur la rue des Soies. Les travaux sont estimés à 22 885 euros HT. Demande d'une subvention de 60 % (taux maximum), soit 13 731 euros (9 154 euros seront pris sur les fonds propres de la commune).

Pour l'isolation thermique du local des ateliers municipaux (isolation par l'extérieur + intérieur), le devis estimatif se monte à 22 582,73 euros HT, auxquels il faut ajouter l'étude thermique montrant au minimum un gain de 30 % (cette étude thermique est nécessaire pour l'obtention de la subvention), d'un coût de 750 euros HT. Demande d'une subvention de 80 % (taux maximum) au titre de la DSIL, soit 18 666,18 euros.

Demande de subvention au GBCA, au titre du patrimoine. Pour la valorisation du patrimoine, chaque commune dispose d'une enveloppe de 15 000 euros disponible sur la durée du mandat. Projet de réaliser l'étanchéité du lavoir, après recherche et identification des fuites. Le devis est de 6 206,99 euros HT. Demande d'une subvention de 50 % (taux maximum), soit 3 103,49 euros.

Au titre du plan paysage, demande de subvention au GBCA pour la remise en état et le balisage d'un sentier piétonnier existant (donc sans achat de foncier) entre la rue des mésanges et la rue de l'épine. L'estimation des travaux est de 2 744,02 euros. Demande d'une subvention de 50 % (taux maximum), soit 1 372,01 euros.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour autoriser le maire à demander l'ensemble de ces subventions.

b. Autorisation de mandater 25% de l'investissement avant le vote du budget

Le maire demande au conseil de pouvoir mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget, à concurrence de 25 % du montant du budget d'investissement 2020 (comme, par exemple, le remboursement du capital des emprunts). Le montant disponible pour ces dépenses est de 72 892,94 euros.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement d'un caractère incontournable.

c. Tarif de l'affouage

Christophe HENNY propose un tarif de 8 euros le stère (harmonisation des tarifs entre les anciennes communes de Meroux et de Moval) de bois façonné par les affouagistes. C'est le garde forestier qui répartit les différentes essences de bois dans chaque lot. Les lots sont attribués aux huit affouagistes volontaires par tirage au sort.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour approuver ce tarif.

d. Etat d'assiette (coupe ONF) 2021

Le programme 2021 reprend essentiellement les coupes qui n'ont pas pu être réalisées en 2020. Le volume total prévisionnel est de l'ordre de 1 000 m³. Ce bois sera vendu sur pied. S'il n'est pas vendu (la commune établit un prix de retrait), alors il ne sera pas coupé et il figurera à nouveau dans les prochains programmes.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour engager ce programme.

e. Service de remplacement du Centre de Gestion 90 (CDG90)

Le centre de gestion propose aux communes, par convention, un service de remplacement du personnel communal. Les deux anciennes communes de Meroux et de Moval étaient adhérentes à ce service. Le maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention proposée à Meroux-Moval pour l'ensemble du mandat en cours.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour autoriser le maire à signer cette convention.

f. Révision des loyers

Chaque année, le conseil a la possibilité de réviser les loyers des logements situés au-dessus de l'école. L'indice de référence passe de 129,72 à 130,47.

Vote à la **majorité** des membres du conseil (une voix contre : Emmanuel CABETE, deux abstentions : Jean-Pierre GODEAU et Christelle KLEIN) des membres du conseil pour geler l'augmentation des loyers cette année, compte tenu de la crise actuelle.

g. Remboursement d'arrhes pour la location de l'ouvrage militaire

Une location de l'ouvrage militaire, plusieurs fois reportée, a finalement été annulée en raison de la crise sanitaire. Le maire propose, exceptionnellement, de rembourser les arrhes versées.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à rembourser les arrhes.

h. Détermination offre d'achat terrain zone AUb

Trois parcelles, situées entre le lotissement du coteau et la rue de Belfort, (9 118 m²) sont proposées à l'achat de la commune. L'estimation des domaines est de 16 euros du m². Le maire propose d'offrir aux propriétaires un montant de 9 euros du m², compte-tenu des travaux d'aménagement à réaliser pour rendre ces parcelles constructibles (réseaux, accessibilité...).

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à faire cette proposition de 9 euros du m² aux trois propriétaires concernés.

i. Maîtrise d'œuvre Touramont

Le maire a envoyé un courrier à la SODEB pour informer que la commune reprenait la gestion communale du lotissement Touramont. Des informations sur la gestion de ce lotissement ont été collectées auprès de plusieurs professionnels (notaire, aménageurs potentiels...). Un aménageur, ayant déjà travaillé pour la commune propose ses services. Les propriétaires seront invités à une réunion d'information, dans les deux mois, lorsque le projet sera établi.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à lancer les études et le projet avec l'aide de l'aménageur proposé.

j. Aide maîtrise d'ouvrage salle d'activités

Le Centre de gestion propose à la commune d'étudier la faisabilité administrative, technique, économique... d'une salle d'activités derrière l'ancienne mairie de Moval.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à confier cette aide à la maîtrise d'ouvrage au Centre de gestion.

2) Informations

a. Projet parc éolien

La société ABO WIND a établi une cartographie du village et des communes avoisinantes, remise aux conseillers, sur laquelle sont identifiées des zones susceptibles de recevoir des éoliennes (avec prise en compte de la distance réglementaire de 500 m des habitations). Le maire explique que l'installation d'éoliennes nécessite une grosse déforestation, avec une incidence sur les zones de chasse, et la création de couloirs éoliens. Les éoliennes sont installées dans des parcs qui exigent de grandes surfaces. Il indique que, personnellement, il n'est pas favorable à ce type d'installation sur la commune car notre forêt a déjà subi une forte réduction avec la ligne TGV, les gazoducs et la RN 2019.

b. Projet petit collectif autonome

Une enseignante chercheuse de l'UTBM souhaite acquérir un terrain sur la commune pour construire un petit collectif, autonome en énergie. Un terrain vers la résidence Âges et Vie, d'une superficie de 13 ares, pourrait lui convenir. Cette dame propose de venir présenter son projet aux élus très rapidement. La commune pourrait être partenaire de ce projet. La date du mercredi 17 février, à 17 h 00, est retenue.

c. Vaccination Covid 19

Les personnes de Meroux-Moval, âgées de plus de 75 ans, pourront se faire vacciner les 15 et 16 février à Andelnans, site de l'AtraXion, dans le cadre du dispositif de vaccination mobile. L'information sera portée dans les boîtes à lettres.

d. Résidence Âges et Vie

Portes ouvertes le 17 février 2021, de 10 h 00 à 17 h 00, sur rendez-vous. Ouverture de la maison le 31 mars 2021. Des panneaux indicateurs seront disposés dans le village pour orienter vers la résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.